

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site	PARIS (HALIM)	Numéro	7510058664
Adresse du site	79, quai d'Orsay	Hauteur	R+10 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100MHz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	27/10/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	30/10/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Installation de 2 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G/5G) et de 2 antennes à faisceau orientable pour le 3500 MHz (5G), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 40° et 310°.		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès à 6,5m des antennes Fenêtres entre 4m et 7,5m sous les antennes Chien-assis entre 1m et 8m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 40° <5V/m - 310° <5V/m 5G (3500) : 40° <5V/m - 310° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	26,45m pour les faisceaux fixes et 28,12m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	4 antennes panneau
Zone technique	Mise en place d'une zone technique sur caillebotis sur HEA fixes sur le mur d'un côté et sur plots en béton de l'autre côté

Date :

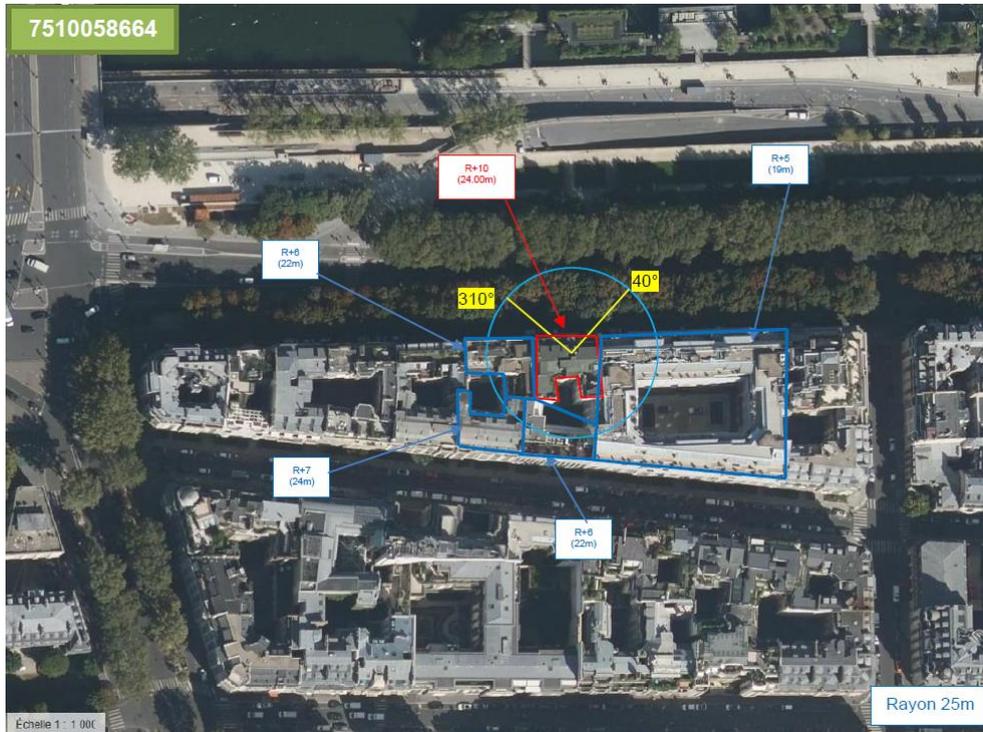
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

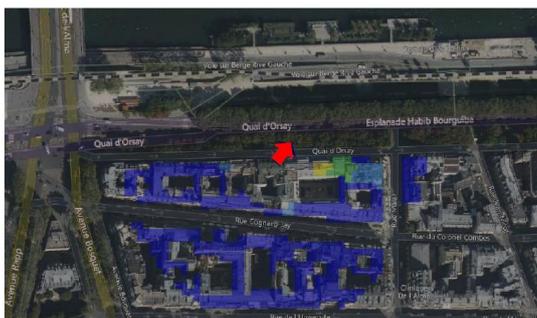
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .



Légende



Légende



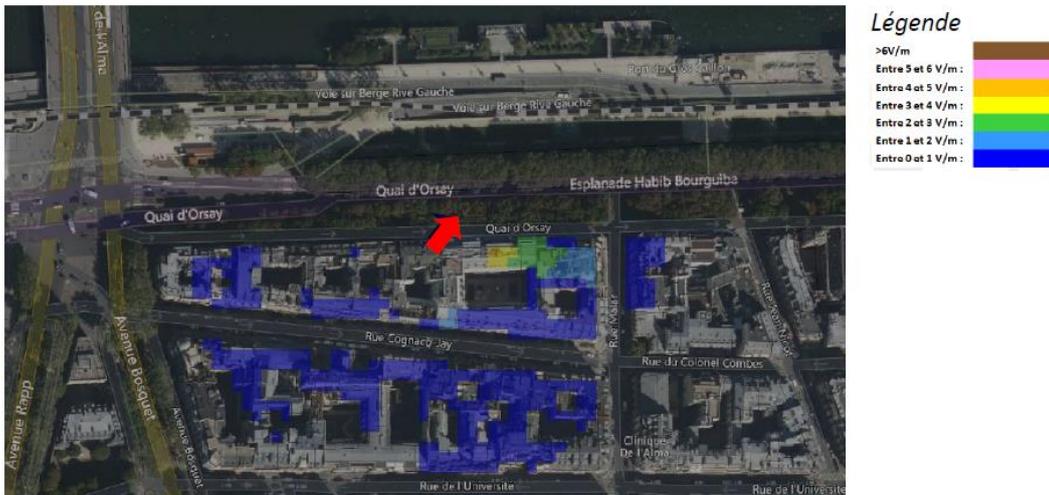
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	26.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 40° :



Secteur 1 Azimut 310° :

